

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE
FÉDÉRATIVE :

MSHE - Maison des sciences de l'homme et de
l'environnement Claude Nicolas Ledoux

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Bourgogne Franche-Comté

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Sophie Chiari, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :

MSHE - Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude Nicolas Ledoux

Acronyme de la fédération :

MSHE-Ledoux

Label et N° actuels :

UAR 3124

ID RNSR :

200810879V

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2021-2022) :

M. Philippe Barral

Nom du porteur de projet (2023-2027) :

M. Boris Vannière

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Sophie Chiari, Université Clermont Auvergne et associés - UC2A

Experts :

Mme Carine Desaulty, Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

M. Dominique Sagot-Duvaurox, Université d'Angers

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Jérôme Vicente-Hernandez

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Hugues Daussy, Université de Franche-Comté

Mme Edwige Helmer-Laurent, CNRS Centre-Est

M. Lionel Maurel, InSHS CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

En 2004, la MSHE Ledoux, hébergée par l'Université de Franche-Comté (UFC), a été reconnue par le réseau national des maisons des sciences de l'homme (RNMSH). Rattachée à l'institut national des sciences humaines et sociale (INSHS), elle est devenue en 2008 une unité de service et de recherche. À partir du 1^{er} janvier 2021, elle a été reconnue en tant qu'unité d'appui et de recherche (UAR 3124). Elle est également, depuis 2012, une fédération de recherche (FED 4209) qui regroupe toutes les unités SHS de Franche-Comté. En 2016, elle a intégré la fédération des MSH de Bourgogne Franche-Comté (FMSHBFC). Depuis 2017, elle est installée dans un nouvel espace. La MSHE Ledoux est désormais située au centre-ville de Besançon. Ses nouveaux locaux, d'une superficie de 2 700 m², sont situés sur le campus de l'UFR des sciences du langage et de la société et comprennent des bureaux, des salles équipées, une salle de conférence de 150 places et une halle d'exposition.

La MSHE Ledoux n'héberge pas dans ses murs de laboratoire fédéré en tant que tel mais accueille leurs manifestations scientifiques, et propose des espaces de travail mutualisés pour les personnels de ses laboratoires associés. Elle met aussi des bureaux à disposition des doctorants, héberge deux structures extérieures (la DRV et la DAJ), trois écoles doctorales en SHS et la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Intégrée au réseau national des maisons des sciences de l'homme (RNMSH), la MSHE Ledoux bénéficie d'un fort ancrage territorial. Elle fédère 16 laboratoires associés dont 14 sont rattachés à l'UFC et deux à l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard. Dans le contexte de la création de l'université fédérale Université Bourgogne Franche-Comté, la MSHE Ledoux a dû articuler ses activités avec la MSH de Dijon dans le cadre de la fédération des MSH de Bourgogne Franche-Comté. Cette articulation a notamment favorisé la mutualisation de prêt d'équipement et de ressources, l'émergence de la plateforme commune GéoBFC, ainsi que des réflexions transversales visant à éviter le cloisonnement des divers champs des SHS. L'axe thématique commun avec la MSH de Dijon porte sur trois notions : transmission, travail, et pouvoirs. Cet axe thématique transversal s'est élargi en 2022 et s'intitule désormais « TransLation – Transfert, circulation, transition ». À l'heure où ce rapport est écrit, la remise en cause de l'existence d'UBFC est susceptible de mettre en péril cet axe commun, même s'il engendre une dynamique nouvelle.

La MSHE Ledoux s'articule autour de cinq pôles de recherche : 1/ Dynamiques territoriales ; 2/ Interactions homme- environnement ; 3/ Normes, pratiques et savoirs ; 4/ Archive, bases, corpus ; 5/ Comportements, risques, santé. Chaque pôle fonctionne indépendamment et accueille régulièrement de nouvelles actions. Ces pôles participent à l'Observatoire Régional des Territoires, des Entreprises et des Populations (ORTEP). Ce programme structurant inter-pôles est bien rôdé puisqu'il a été conçu dès 2015. Il a impliqué 4 opérations d'envergure lors de ce dernier mandat : Opération 1 : Dynamique territoriale et schéma de revitalisation du bassin d'emploi de Belfort ; Opération 2 : Politiques de revitalisation. Expérimentation dans deux centres bourgs ; Opération 3 : Chantier de l'Observatoire de la transition socio-écologique (OTSE) Bourgogne – Franche-Comté ; Opération 4 : (transversale) Observer et accompagner la revitalisation : une approche par le patrimoine numérique.

La MSHE Ledoux se déploie également autour de sa plateforme technologique SHERPA, qui rassemble elle-même trois unités techniques : la plateforme de géomatique (GéoBFC), numérisation et analyse de corpus pour la recherche scientifique (NuAnCES), expérimentations pour les sciences du comportement et de la cognition (ESCCo).

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Domaine scientifique principal : SHS Sciences humaines et sociales

Domaine scientifique secondaire : SVE Sciences de la vie de la santé et de l'environnement

Panels scientifiques (dans la nomenclature du Hcéres) par ordre décroissant d'importance :

- Panel 1 : SHS7 – Espace et relations hommes/milieux ;
- Panel 2 : SHS4 – L'esprit humain et sa complexité ;
- Panel 3 : SHS5 – Cultures et productions culturelles ;
- Panel 4 : SHS6 – Histoire générale du passé et des savoirs.

Mots-clés libres :
Territoire – Société – Cognition – Archives – Temporalités

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Depuis le 1^{er} septembre 2015 et jusqu'à la fin de l'année 2022, la MSHE Ledoux a été dirigée par M. Philippe Barral, professeur d'archéologie protohistorique et par M. André Didierjean, professeur de psychologie cognitive. Ce dernier a assuré les fonctions de directeur adjoint.

La MSHE Ledoux est pilotée à quatre niveaux différents : un comité de pilotage réunissant les tutelles ; un directoire comprenant un directeur, un directeur-adjoint et une secrétaire générale ; un bureau comprenant un directoire, des coordinateurs de pôles de recherche et des responsables et animateurs de SHERPA ; un conseil d'orientation et de gestion (COG) composé de 12 membres élus, de membres de droit (le directeur, le directeur-adjoint, et les coordinateurs de 5 pôles de recherche et de membres nommés). Ce COG a notamment pour fonction d'évaluer des projets en interne.

La structure de gouvernance peut sembler quelque peu complexe pour une unité employant une dizaine de personnes, mais elle s'aligne sur la structure généralement adoptée par d'autres MSH du territoire, et se justifie par le nombre important des actions de recherche de la MSHE.

Le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle équipe de direction a pris ses fonctions : M. Boris Vannière (DR CNRS) pour la fonction de directeur, et M. Vincent Bourdeau (MCF en philosophie) pour la fonction de directeur-adjoint.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Lors de la précédente évaluation, la MSHE Ledoux comptait 6 personnels. On note une légère augmentation de cet effectif qui n'est cependant pas à la mesure de l'accroissement d'activité constaté. Désormais, la MSHE compte huit personnels permanents dont sept titulaires. L'une des quatre agents titulaires CNRS technicienne de gestion est en arrêt de travail depuis juillet 2021. Une contractuelle en CDI financée en partie par des ressources propres œuvre également au sein de la cellule édition. Deux personnels en CDD financés par des ressources propres renforcent cet effectif.

Cinq personnels sont rattachés au CNRS, dont la gestionnaire et secrétaire générale. La proportion des personnels de la tutelle universitaire apparaît donc comme modeste (chargée de communication, informatique réseaux).

On note que cette équipe dédiée à la MSHE est complétée par des personnels des unités de recherche associées impliqués dans le pilotage. On recense dix personnes supplémentaires dont huit chercheurs et enseignants-chercheurs, un Biatss et un ITA.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

En dépit des difficultés liées au manque de personnels, à la perte de l'I-Site BFC en 2021 et à un contexte régional instable générant de nombreuses incertitudes, la MSHE Ledoux a poursuivi son développement avec dynamisme et a su s'adapter à son environnement avec intelligence et agilité et s'ouvrir davantage sur la société en déployant des cycles de conférences scientifiques à destination du grand public. Forte de nouveaux locaux implantés au cœur du centre-ville depuis 2017, la MSHE propose des outils et des dispositifs qui encouragent fortement les synergies interdisciplinaires. Elle est aujourd'hui un lieu d'identité partagée par une grande majorité d'unités en SHS et un lieu d'incubation de projets phares dans le domaine des SHS. Le nombre d'actions scientifiques développées en dit long puisqu'il est fait mention de 66 actions de recherche en tout, qui se déclinent en : 15 actions pour le pôle 1 (dynamiques territoriales), 12 actions pour le pôle 2 (interactions homme – environnement), 17 actions pour le pôle 3 (normes, pratiques et savoirs), 7 actions pour le pôle 4 (archive, bases, corpus), et 15 actions de recherche pour le pôle 5 (comportements, risques, santé).

La MSHE ne se contente pas d'héberger des projets. Elle anime la recherche en SHS non seulement par le biais de pôles scientifiques mais aussi par une politique de formation remarquable. Elle fédère donc véritablement des unités aux traditions disciplinaires très différentes les unes des autres, et rassemble des partenaires de nature diverse et complémentaire. Sa plateforme SHERPA joue un rôle moteur sur le plan de l'innovation méthodologique et s'est déployée avec succès dans les locaux du centre-ville. La MSHE fait, en outre, preuve d'une politique volontariste en matière d'appels d'offre puisqu'elle y répond avec méthode et régularité, ce qui l'amène à accroître sa dotation initiale de manière non négligeable.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

En 2017, le comité d'experts recommandait :

1. De dépasser le rôle d'accompagnement et d'hébergement pour aller vers l'encouragement à l'innovation ;
2. De confirmer la MSHE comme une fédération de recherche reconnue comme interlocuteur principal des SHS auprès des tutelles et des acteurs locaux ;
3. De poursuivre l'effort de structuration et de tirer parti des nouveaux locaux pour peser plus fortement encore dans le paysage de la recherche ; de définir des synergies entre les multiples aspects de la plateforme technologique, sous peine d'aboutir à trois éléments indépendants ;
4. De renforcer, via les tutelles universitaires, le personnel de la MSHE ;
5. Et enfin, dans le cadre de la recombinaison récente du périmètre régional, de poursuivre le développement de synergies, à la fois pour la plateforme technologique et pour la recherche, avec la MSH de Dijon.

Ces recommandations ont été prises en compte dans toute la mesure du possible au cours des cinq dernières années.

1. Grâce à une programmation scientifique originale, la MSHE a encouragé, notamment via sa plateforme SHERPA, des projets qui se caractérisent par une forte innovation méthodologique. La dynamisation de l'animation scientifique par les responsables de pôles a porté ses fruits grâce à des séminaires de lecture-discussion interdisciplinaire et inter-pôles sur des concepts transversaux dont témoigne le grand nombre de projets soutenus par la MSHE. Le comité constate néanmoins que certains projets phares ont été retardés par le manque de personnels permanents affectés à la plateforme. Les travaux sur l'infrastructure de données spatiales (geOrchestra) sont à l'arrêt. La mise en production de Cargos (catalogue de métadonnées pour les données géographiques en SHS) sur la nouvelle version de Geonetwork n'a pas été réalisée. La médiathèque (Phraseanet) n'a pu être mise en œuvre. Par ailleurs, certains équipements spécifiques comme le scanner 3D Riegl, le système de réalité virtuelle ou encore les stations de numérisation et de montage de documents vidéos analogiques, ne sont pas utilisés de manière optimale.

2. La MSHE est indiscutablement une fédération de recherche reconnue. En dépit de la forte dynamique impulsée par la direction, elle est néanmoins restée un peu marginalisée par rapport à l'élaboration d'une politique régionale SHS au cours de la période écoulée. La restructuration du paysage universitaire régional peut apparaître comme une menace de fragilisation supplémentaire de la MSHE. De surcroît, les financements de la région sont en baisse, ce qui s'explique, d'une part, par le contexte budgétaire régional défavorable et, d'autre part, par le choix de la région Bourgogne-Franche-Comté de cibler ses aides sur les trois *graduate schools* de l'Université Bourgogne-Franche-Comté, dont sont généralement absentes les SHS. Cela étant dit, la création probable d'une 4^{ème} *graduate school* exclusivement en SHS lors du prochain contrat devrait avoir pour conséquence de replacer la MSHE au centre du paysage des SHS auprès des acteurs locaux.

3. L'effort de structuration a été poursuivi avec succès. En dépit de défauts structurels qui entravent le quotidien des personnels, les nouveaux locaux ont permis plusieurs avancées. Les potentialités de la plateforme SHERPA bénéficie désormais d'une salle de machines professionnelles. Une politique volontariste en matière de formations a été initié puisqu'une salle de formation pouvant accueillir douze personnes favorise la tenue d'ateliers et de stages. Les doctorants dont la thèse est labellisée MSHE continuent d'être accueillis dans de bonnes conditions dans des salles dédiées. Par ailleurs, la structuration scientifique en pôles avait permis dès son origine de regrouper des actions de recherche portées par des chercheurs issus de plusieurs équipes fédérées tout en leur donnant une identité partagée. Les cinq pôles de la MSHE sont tous interdisciplinaires et leur nombre s'est accru pour s'élargir à d'autres domaines comme celui de la santé (Pôle 5 : comportements, risques, santé). Cet accroissement peut constituer un risque d'éparpillement, mais le nouveau mandat projette une réorganisation scientifique resserrée autour de 4 thèmes propice à une fédération plus dense. Chaque pôle reste relativement indépendant des autres et accueille de nouvelles actions chaque année. Seul le bureau et la direction ont une vision d'ensemble des actions menées au sein de chaque pôle. Le resserrement projeté autour de 4 thèmes promet de laisser place à davantage d'interactions et de recoupements entre les pôles. Ces nouvelles relations favoriseront un nouveau brassage interdisciplinaire, voire une intégration d'unités jusque-là moins intégrées aux actions de la MSHE Ledoux.

4. Le faible effectif du personnel de la MSH Ledoux reste un point de faiblesse qui freine le dynamisme de la MSHE. Il convenait de renforcer l'effectif avec l'appui des tutelles universitaires alors que l'unité fédérative est parmi les plus à même d'animer le paysage des SHS au sein de la nouvelle région et de favoriser l'innovation dans ce domaine. Les sept personnels permanents (un poste CNRS ayant été affecté en avril 2022 : IR Bap D), demeurent insuffisants pour assurer un fonctionnement correct et une progression sans entrave compte tenu du périmètre scientifique et de l'ampleur de la plateforme technologique. Les contrats CDD pour effectuer des

missions essentielles (accueil, logistique) ne permettent ni un développement serein des activités de la MSHE, ni l'organisation d'événements sur le long terme dans un climat de confiance nécessaire au bon déroulement des actions de recherche. C'est en réalité grâce à l'implication importante et à la solidarité des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des ingénieurs des unités associées que la MSHE Ledoux a pu pallier ce déficit chronique et a réussi à développer sa plateforme technologique. La MSHE continue à ce jour de solliciter auprès de l'université de Franche-Comté la création de deux postes depuis 2013 pour le premier et depuis 2016 pour le second. Le premier poste est un technicien en charge de la gestion et de la maintenance des locaux, du matériel mis à disposition et de la gestion du prêt et de l'entretien des matériels de la plateforme SHERPA. Le second poste est un adjoint d'accueil.

5. Le développement de synergies, à la fois pour la plateforme technologique et pour la recherche, avec la MSH de Dijon, est un point fort des cinq dernières années. Dès 2015, la coopération scientifique s'était renforcée entre les deux MSH grâce à la création de la fédération des MSH de Bourgogne et de Franche-Comté dans le contexte de la mise en place de la Comue UBFC. Ces deux MSH ont opté pour une stratégie d'AAP et de prix de thèse en commun pour faire émerger des collaborations inter-MSH et inter-laboratoires des deux sites. Ce travail s'est concrétisé dans le cadre d'un axe thématique transversal « TTP – Transmission, Travail, Pouvoirs » qui s'est élargi en 2022 pour devenir « TransLation - Transfert, circulation, transition ».

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

La MSHE Ledoux est une unité de service et de recherche (USR 3124) sous tutelle du CNRS (InSHS) et de l'Université de Franche-Comté.

L'INSHS inscrit ses travaux de recherche dans une perspective interdisciplinaire, internationale, attentive à la science ouverte. Ces trois dimensions sont valorisées au sein de la MSHE à des degrés divers.

L'interdisciplinarité est très forte et se déploie dans chacun des pôles. Le pôle 1 a en particulier intégré de nouvelles disciplines depuis 2016 (la linguistique, les sciences de l'information et de la communication, la sociologie, la littérature et les arts). De même, le pôle 4 s'est élargi aux arts du spectacle, à l'information-communication, à l'histoire, à l'archéologie, à la géomatique. En 2019, un prix de thèse destiné à soutenir la publication des travaux de jeunes chercheurs dont la thèse promeut l'interdisciplinarité au sein des SHS ou entre les SHS et les autres domaines scientifiques a été lancé par la FMSHBFC.

La dimension internationale est bien présente. Chaque pôle a des collaborations privilégiées avec des universités ou des partenaires étrangers, et certains projets phares sont à noter. Parmi ceux-ci, l'action INTI (pôle 1) initiée en 2015 propose d'intégrer les recherches en intelligence territoriale au niveau international en comparant et en harmonisant leurs concepts, leurs méthodes scientifiques, leurs connaissances, leurs outils, leurs modes de gouvernance et leurs pratiques d'action. Le pôle 2 est particulièrement riche en termes d'actions à l'échelle européenne et internationale.

Enfin, la science ouverte (SO) recèle encore d'une marge de progression. Elle est mise en valeur grâce aux humanités numériques au sein du pôle 4 principalement animé par des linguistes, littéraires, informaticiens, spécialistes des arts du spectacle, d'information-communication, etc. Le projet élaboré en 2021, à la suite de l'AAP du fonds national pour la science ouverte, témoigne d'une attention particulière portée aux activités éditoriales d'UBFC et aux nouvelles formes de publication émergentes.

Par ailleurs, l'INSHS soutient actuellement l'archéologie, discipline fondatrice de la MSHE, comme en témoigne le partenariat avec l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Bibracte (musée et site archéologiques) dont l'un des objectifs est de valoriser le patrimoine archéologique.

L'INSHS soutient aussi le développement de recherches sur certains objets tels que la santé, objet privilégié du pôle 5.

Du point de vue de la tutelle universitaire, sur les seize unités associées à la MSHE, quatorze sont rattachées à l'UFC et deux à l'UTBM, l'UFC hébergeant la MSHE. La MSH Ledoux est par ailleurs présente dans les conseils de quatre collègiums de l'UFC (sciences de l'homme et humanités ; sciences de la santé et du sport ; sciences de la nature, environnement et territoire ; sciences juridiques, économie et de gestion) sur les cinq qui la constituent. On note finalement assez peu de recoupements avec l'UFC, qui promeut certes les sciences et l'innovation, mais qui soutient en particulier, par exemple, l'*engineering and innovation through physical sciences, high-technologies, and cross-disciplinary research (EIPHI) Graduate School* dans le domaine de la physique, des mathématiques, des sciences des matériaux etc. Néanmoins, on note un fort soutien de l'UFC pour la plateforme SHERPA, fer de lance de la MSHE Ledoux labellisée en 2020 comme plateforme technologique de l'UFC. Cette labellisation UFC a été suivie en 2021 par une labellisation régionale au niveau de la Comue UBFC.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La MSHE a incontestablement développé une activité scientifique dense sur les cinq dernières années grâce aux nombreux outils déployés pour favoriser les recherches interdisciplinaires et inter-laboratoires. Les synergies sont rendues possibles par les cinq pôles de recherche, la plateforme SHERPA, des programmes transversaux très ancrés dans le territoire (ORTEP, BIPRACTE, etc.) et des AAP portés par la MSHE et par la fédération des deux MSH (FMSHBFC).

La fédération des deux MSH (FMSHBFC), favorisée par la Comue UBFC, a permis d'identifier un axe transversal aux deux MSH, « Transmission, travail pouvoir », sur lequel est fléché l'AAP qu'elle porte. Un prix de thèse a aussi été institué en faveur des thèses pluridisciplinaires.

Plus de soixante actions de recherches impliquant 120 chercheurs ont été engagées. Un travail d'évaluation de ces actions mériterait d'être conduit.

Les synergies relevées pourraient cependant être compromises par la segmentation des SHS en trois sous-domaines : le droit, l'économie, la gestion et la science politique ; les lettres, les langues et la communication ; les SHS.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique de la MSHE s'appuie sur divers instruments fédératifs : les pôles, les projets transversaux, les plateformes et les AAP.

- Les pôles :

L'interdisciplinarité des pôles est une grande réussite de la MSHE qui implique l'ensemble des unités fédérées. Chaque pôle regroupe un certain nombre d'actions. L'origine de ces actions peut être un chercheur ou une chercheuse souhaitant développer un projet pluridisciplinaire et sollicitant le pôle pour identifier des personnes intéressées par son projet dans les unités fédérées. Une action peut aussi être initiée par le directeur ou la directrice du pôle. L'animation des pôles passe par des séminaires ou des ateliers. On ne sait pas s'il existe un dispositif d'évaluation *a posteriori*, et bien institué, des actions menées permettant de savoir si ces dernières ont permis, par exemple, de répondre à des appels à projets.

Les pôles fonctionnent de façon très autonome même si les responsables échangent dans les instances de direction et que certains projets (ORTEP, NEXT) croisent les thématiques des pôles. Il n'existe pas de budget propre à chaque pôle.

Le nouveau projet quinquennal prévoit de resserrer les 5 pôles en quatre thématiques au fonctionnement plus transversal. Les 4 pôles seront : Transitions ; Individu dans son milieu ; mettre en œuvre, donner lieu ; transfert et circulation. Le resserrement prévu devrait encore favoriser une interdisciplinarité déjà effective.

- Les projets transversaux :

Les synergies fédératives se déploient particulièrement dans le projet ORTEP qui joue un rôle particulièrement structurant dans l'articulation des pôles. Il fait figure de laboratoire de l'interdisciplinarité notamment grâce aux séminaires transversaux à portée conceptuelle ou méthodologique qu'il organise. C'est en outre un outil déterminant pour l'ancrage de la MSHE dans le territoire et le développement de ses partenariats socio-économiques (projet Salins, observatoire régional de la transition socio-écologique).

La convention entre la MSHE et l'EPCC Bibracte permet également le développement de projets transversaux sur le patrimoine numérique grâce à la mutualisation de connaissances et de moyens

- Les plateformes :

La plateforme SHERPA constitue un outil central pour développer les synergies fédératives entre la MSHE et les unités. Elle est un moyen d'incubation de nouveaux projets et d'élaboration de nouveaux protocoles méthodologiques. Les trois unités fonctionnelles qui la composent offrent des matériels adaptés aux thématiques de recherche développés dans les unités. Le développement de l'unité fonctionnelle ESSCO, centrée sur la mesure des comportements, a permis de renforcer l'ancrage de certaines unités dans la MSHE. Les incertitudes sur les financements et le manque de personnel technique limitent toutefois l'appropriation de ces matériels par les équipes.

L'ancrage de la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie au sein de la MSHE offre par ailleurs une nouvelle opportunité de développer les recherches inter-laboratoires au sein de la MSHE.

- Les AAP :

Ils constituent une innovation importante à mettre au crédit de l'équipe sortante. Deux types d'AAP ont été proposés. Les AAP de la fédération des deux MSH de Bourgogne et de Franche-Comté portent sur l'axe « transmission, travail pouvoir ». 55 projets ont été déposés, 33 financés pour un montant d'environ 2 000 euros par projet. Les AAP propres à la MSHE sont proposés avec une fréquence moins régulière selon les crédits restants. Ils se heurtent ainsi à l'incertitude sur les moyens de la structure dont le budget est très tributaire du succès à des appels d'offre nationaux ou internationaux.

Les pôles, les plateformes, les projets structurants et les AAP constituent des leviers efficaces d'animation scientifique et de renforcement des synergies entre unités. Un travail d'évaluation a posteriori des actions portées par les pôles et les AAP mériterait d'être engagé (réponse et succès à des AAP plus importants, renforcement des thématiques transversales, etc.) ou mieux mis en valeur. Cette évaluation semble exister à divers niveaux (par exemple deux tiers des demandes déposées auprès de la région dans les AAP « Recherche » ou « Plateformes » ont été fructueuses).

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

La MSHE propose un certain nombre de services au bénéfice des unités qu'elle fédère et, plus globalement, de la recherche en SHS : aide au montage de projets régionaux, nationaux et européens, avec un bon taux de succès des projets accompagnés, renforcement de réseaux et de partenariats, communication avec un site internet et des newsletters ciblées, médiation et diffusion des savoirs, etc. Elle est une interlocutrice de proximité et accessible pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, avant l'appui dédié des services du CNRS et de l'université.

Le rôle moteur de la plateforme SHERPA qui doit être souligné. Celle-ci est particulièrement développée et pertinente. Elle vient en appui aux programmes des unités et est dotée d'un ancrage régional fort récompensé par des labellisations en 2020 et 2021.

Fondée sur la mutualisation d'équipements scientifiques nécessaires aux équipes du champs SHS dans l'acquisition, le traitement et l'analyse de données, son organisation a été judicieusement pensée selon les thématiques du RNMSH. Son offre de services numériques (*cloud*, déploiement d'applications spécifiques à certains métiers, etc.) est adossée à une offre de formations et d'ateliers à destination de la communauté scientifique, en particulier des doctorants pour 50 %. Son activité est néanmoins pénalisée par une sous-dotation en personnels permanents titulaires. Ce manque de pérennité pourrait mettre en péril certains projets et équipements sous-utilisés.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Du fait de ses services et de sa plateforme, la MSHE mutualise ses effectifs et ses ressources au bénéfice des unités qu'elle fédère. À l'inverse, 10 personnels issus des unités de recherche fédérées et impliqués dans le pilotage de la MSH s'investissent pour développer la plateforme SHERPA et ses services. La mutualisation est donc concrétisée dans les unités de la plateforme, mais également lors des événements de communication, de médiation et d'édition auxquels participent les chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de la communauté scientifique fédérée. Par ailleurs, la mutualisation passe également par une complémentarité des équipements acquis qui viennent s'ajouter à ceux présents au sein des plateaux techniques des laboratoires.

La MSHE n'a pas pu mettre en place de mutualisation de ressources financières des unités de recherche. Son modèle économique et la limitation de ses ressources freinent l'appui et le portage de projets. La mise en place de la nouvelle instance regroupant les unités fédérées pourrait permettre d'envisager des demandes financières mutualisées.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

La MSHE travaille tout particulièrement à son articulation avec la MSH de Dijon. Elle porte des actions, des axes stratégiques, des réponses coordonnées, comme lors de l'appel à projets fonds national pour la science ouverte (FNSO 2) et des projets communs avec la MSH de Dijon, dans le cadre d'une fédération des MSH de Bourgogne Franche-Comté (FMSHBFC). Elles coordonnent ensemble l'unité GéoBFC de la plateforme SHERPA.

La fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté et l'université fédérale UBFC ont favorisé les synergies pour la structuration et la promotion des SHS. La création en cours d'une *graduate school* centrée sur les SHS en est un exemple.

Par ailleurs, l'ancrage de la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie (PFNRFV) au sein de la MSHE favorisera le développement de recherches dans ce domaine.

Notons cependant que l'éclatement des SHS en trois sous-domaines risque de limiter les synergies entre les disciplines. Par ailleurs, la MSHE a peu développé son insertion avec d'autres structures fédératives du site, même si des collaborations existent ponctuellement comme récemment dans le cadre du projet Next et de la plateforme ESCO avec la Fr-Educ.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La remise en cause en janvier 2022 de l'existence d'UBFC est susceptible d'ébranler le travail de mise en commun entre la MSH de Dijon et la MSHE. Il conviendra de porter un soin particulier au partenariat scientifique entre ces deux MSH qui a jusqu'à présent été source d'une mutualisation féconde permettant l'émergence d'actions de recherche de qualité au sein des SHS. Le projet de Comue expérimentale devrait intégrer pleinement les SHS et donner à la MSH Ledoux le rôle central qui lui revient.

Du point de vue de la gouvernance, les directeurs de laboratoires n'ont pas été directement impliqués ces dernières années. La création d'un conseil des directeurs pourrait venir renforcer le lien laboratoires/MSHE qui a été établi. À ce titre, le « conseil des directeurs des unités de recherches fédérées » prévu dans le projet quinquennal 2024-2028 est à encourager fortement.

Du point de vue de l'appui apporté aux laboratoires, l'aspect audiovisuel est émergent à l'heure actuelle. Une attention particulière portée à cet aspect permettra à la MSHE de mettre en valeur ses nombreux projets et ses actions scientifiques. Une attention particulière devra également être portée à l'installation de la nouvelle plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie. Il sera important de travailler à l'articulation de ses services avec ceux de la plateforme SHERPA, de veiller à la pérennisation de ses financements ainsi qu'au bon positionnement dans le paysage de la recherche de cette plateforme par ailleurs dépourvue, pour l'instant, de statuts juridiques.

Il conviendrait, par ailleurs, de mettre en lumière le suivi des actions impulsées par la MSHE pour voir combien d'entre elles aboutissent à des dépôts nationaux, européens ou internationaux. Il est recommandé de renforcer la valorisation des résultats de la recherche (aspect judicieusement placé au cœur des missions de la MSHE pour le quinquennal 2024-2028). Il est nécessaire de maintenir et de renforcer l'attention déjà portée à la science ouverte ces dernières années. Ceci peut se faire par le biais, par exemple, de nouvelles réponses aux AAP du FNSO et surtout en positionnant la MSHE au sein des instances de la tutelle universitaire compte tenu de ses compétences sur cette thématique. Toujours sur le thème de la science ouverte, la collection HAL de la MSHE recense actuellement 19 % de notices et dépôts en open access, pourcentage qui pourrait être amélioré dans les années à venir par le biais d'actions de sensibilisation et d'accompagnement au dépôt.

Le suivi et l'accompagnement de la MSHE en matière de rédaction de réponses des chercheurs et enseignants-chercheurs aux AAP constitue indéniablement un atout local très fort. Afin de dégager du temps au personnel investi dans la MSHE Ledoux et lui permettre de se centrer sur des missions de recherche et d'innovation, l'accompagnement de ce type de dossier pourrait être davantage délégué à la direction de la recherche et de la valorisation de l'UFC. Une articulation plus étroite entre la DRV et la MSHE pourrait être assurée. La délocalisation d'une antenne de la DRV à la MSHE s'avère très prometteur à cet égard. Par ailleurs, les MSH n'ont généralement pas vocation à porter des projets européens et à les gérer bien que la MSHE ait géré de très nombreux projets qui pèsent sur sa gestion quotidienne. Il serait envisageable de repenser ce fonctionnement en privilégiant des liens plus étroits avec les unités fédérées par des co-portages et en impliquant la plateforme SHERPA comme partenaire chaque fois que cela est possible.

Le comité note enfin que les problèmes relatifs (au premier rang desquels les contrats d'entretien) au bâtiment devraient être pris en charge par la tutelle pour alléger les missions et les ressources de la direction et du personnel. Une stabilisation des deux personnels en CDD (adjoint.e d'accueil, technicien.ne logistique) serait souhaitable pour assurer une meilleure mise à disposition rationalisée de la plateforme SHERPA et un meilleur fonctionnement quotidien de la MSHE pour lui permettre de se concentrer sur ses missions scientifiques. L'engagement de la tutelle universitaire à créer un poste rassemblant ces deux missions laisse entrevoir une amélioration progressive de la situation. Cet engagement devra s'étendre à d'autres aspects de la MSHE Ledoux (création de postes de tech au sein de SHERPA) pour favoriser son développement. Le CNRS, de son côté, doit rester attentif aux besoins en gestion, notamment dans le cadre du congé longue maladie d'une des gestionnaires.

DÉROULEMENT DE LA VISITE

DATE DE LA VISITE

Début : 30 janvier à 9h00

Fin : 30 janvier à 16h30

ENTRETIENS RÉALISÉS EN DISTANCIEL

DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

09h00 – 09h30 : Réunion du comité à huis clos

09h30 – 11h00 : Séance plénière. Présentation du bilan et des perspectives par la direction (30 minutes)
Échange entre le comité et l'ensemble de l'unité

11h15 – 12h15 : Entretien à huis clos avec le personnel d'appui à la recherche

12h15 – 13h00 : Pause déjeuner

13h00 – 13h30 : Entretien à huis clos avec les tutelles de l'unité

13h45 – 15h00 : Présentation par l'unité des plateformes et services

15h15 – 16h00 : Réunion du comité d'experts avec la direction

16h00 – 16h30 : Réunion du comité à huis clos

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Maison de l'Université

Besançon, le 25 avril 2023

Dossier suivi par :
Hugues DAUSSY
tél. (33) 03 81 66 50 04
recherche@univ-fcomte.fr

Madame, Monsieur,
Chère collègue, Cher collègue,

L'université de Franche-Comté n'a pas d'observation de portée générale à formuler, en relation avec le rapport d'évaluation de la MSHE.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la présidente de l'Université de Franche-Comté, Marie-Christine Woronoff, et par délégation

Le Vice-Président Recherche et Valorisation

Hugues Daussy



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)